

Le mardi 16 décembre 2014, l'**Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance**, association créée par la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA) et le Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA), a présenté :

- son 18^{ème} **Rapport sur les métiers des salariés de l'assurance : ROMA**,
- et son 8^{ème} **Rapport sur les formations des salariés de l'assurance : ROFA**.

Dans le contexte persistant de crise économique, mais aussi de papy-boom, le secteur de l'assurance maintient ses effectifs à 147 100 salariés au 31/12/2013 (soit -0,3% par rapport à 2012).

Les entrées (12 813 personnes) compensent l'essentiel de la croissance des sorties. 75,3% des salariés sont recrutés à un niveau au moins égal à Bac+2, et 23,4% le sont à un niveau au moins égal à Bac+5. Après une croissance continue, l'année 2013 se caractérise par une stabilisation du niveau des diplômes à l'entrée. Au terme d'une évolution engagée depuis plusieurs années, près de deux salariés sur trois (64,1%) sont au moins titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2.

D'autres tendances caractéristiques de l'évolution du secteur sont confirmées. Ainsi, le taux de cadres confirme sa hausse régulière pour s'établir à 45,2% de la population totale. La féminisation, après un palier en 2010 et 2011, progresse à nouveau avec 59,7% de femmes dans les effectifs. Si l'augmentation du taux de cadres parmi les femmes est dans la logique de ces deux évolutions, la féminisation plus forte des niveaux de classe les plus élevés témoigne des démarches volontaristes impulsées par les sociétés d'assurances dans ce domaine.

Tendance liée au papy-boom, la part des 55 ans et plus poursuit sa progression, alors que les moins de 30 ans voient leur importance relative reculer dans les mêmes proportions. Ainsi, en 2013, 16,9% des salariés ont plus de 55 ans, 14,2 % ont moins de 30 ans.

En matière de formation professionnelle continue, le taux d'accès global demeure cette année encore à un haut niveau (71,0%) en légère progression par rapport à 2012. La durée moyenne de formation par salarié reprend son mouvement de baisse et passe de 35,3 heures en 2012 à 33,7 heures en 2013. Il en résulte une baisse des volumes horaires corrélée à celle de l'effort formation dont le taux, largement supérieur à l'obligation légale (1,6%), passe néanmoins en 2013 de 4,3% à 4,1%.

**Des effectifs
qui se maintiennent
dans un contexte de
forte transformation
des métiers**

Les taux d'accès des hommes et des femmes à la formation sont très proches (70,2% vs 71,5%). La durée moyenne de la formation est en revanche plus longue pour les hommes que pour les femmes (36,1 heures contre 32,0 heures), principalement en raison de la forte présence masculine dans les effectifs des commerciaux itinérants.

Les taux d'accès à la formation des cadres (72,8%) et des non cadres (69,6%) sont proches également. La durée moyenne de la formation est en revanche significativement plus longue pour les non cadres (37,4 heures) que pour les cadres (28,9 heures).

Comme les autres années, le taux d'accès et la durée de la formation décroissent avec l'âge. 2013 se distingue par la remontée des taux d'accès des classes d'âges intermédiaires (entre 30 et 49 ans) et le recul relatif des classes d'âges les plus jeunes et les plus avancées.

Si la hiérarchie des domaines de formation reste inchangée, on observe un basculement notable de leurs finalités. Une part plus importante des heures (+5,2 points par rapport à 2012) vise l'Adaptation au poste de travail ou le maintien dans l'emploi (catégorie 1), tandis qu'à l'inverse les formations Développement des compétences (catégorie 2) voient leur part refluer (-4,1 points par rapport à 2012). Une tendance confirmée par le fort recul du DIF dont le nombre de bénéficiaires baisse de 34% sur la seule année 2013.

Formation

Maintien du taux d'accès à un haut niveau et baisse de la durée moyenne

En conclusion, après trois années en plateau, 2013 semble marquer l'amorce d'un changement de tendance au niveau des effectifs de la branche (-0,3%). Cette évolution récente donne ainsi crédit à un scénario de transition sur fond de digitalisation des entreprises et d'anticipation des départs à la retraite.

Cet environnement conduit parallèlement à un ajustement des dépenses de formation, à leur redéploiement au bénéfice des besoins opérationnels immédiats et au développement de formes pédagogiques plus efficaces de type e-learning.

Pour tous renseignements et informations complémentaires, prendre contact avec :

– Norbert Girard, Secrétaire général (01 53 21 51 23 – girard@obs.gpsa.fr) ;

– ou Michel Paillet, Chargé de mission (01 53 21 51 25 – mpaillet@obs.gpsa.fr).

Le Roma/Rofa 2014, ainsi que l'ensemble des cahiers statistiques qui le complètent, sont téléchargeables à partir du site : www.metiers-assurance.org